

## la faute pénale

Par **latitcélina**, le 25/04/2006 à 11:24

bonjour! je suis en révision et je m'attache à préparer des réponses aux questions fournies par mon professeur de droit pénal. Cependant, je bloque sur quelques unes dont celle-ci: la faute pénale ne reposant pas sur l'intention dans mes cours, je retrouve seulement la contravention qui ne repose pas sur l'intention alors que les délits et crimes reposent sur l'intention de l'auteur. Si vous pouviez m'éclaircir sur ce que vous pensez que mon professeur demande...merci d'avance!!

Par **Gab2**, le 25/04/2006 à 11:32

euh, je pense plutôt qu'en parlant de faute pénale non intentionnelle, ton prof vise la faute d'imprudence et la faute caractérisée (mais pas la faute délibérée puisque cette dernière est intentionnelle)  
Pour les contraventions, en revanche, fais attention car la plupart d'entre elles sont en réalité des infractions intentionnelles à ceci près que l'intention sera déduite des faits !)

Par **latitcélina**, le 25/04/2006 à 11:39

merci pour tes informations. C'est vrai que ça pourrait bien être les fautes d'imprudence et caractérisée. cependant, j'ai une autre question de sa part qui est la causalité et l'imprudence en matière pénale, donc je trouve bizarre qu'il faille que je parle de l'imprudence dans les deux sujets....je vais peut-être donc m'appuyer principalement sur la faute caractérisée...je suis dans le doute!!!lol  
merci en tout cas!